

Certifications

CER.F.F.

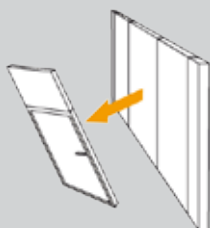
L'attestation CER.F.F. est un document qui garantit un ensemble complet de performances de cloisons :

- ✓ Facilité de montage, de démontage et de modifications
- ✓ Stabilité et résistance mécanique
- ✓ Performances acoustiques

Essais sur banc de test selon conformités du DTU 35.1 et cahier des charges murs mobiles :

1 - Montage et démontage

Démontabilité et amovibilité



2 - Stabilité aux chocs de sécurité d'utilisation et de durabilité

Chocs de corps mou 50kg
Chocs de corps dur 1kg



3 - Stabilité à la poussée horizontale

Charges horizontales ponctuelles 50 daN
Déformation résiduelle <3 mm



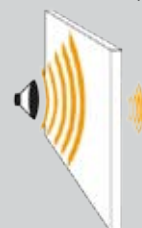
4 - Endurance

Cycles ouverture/fermeture
60000 cycles
En option: +40000 cycles (Soit: 100 000 cycles)



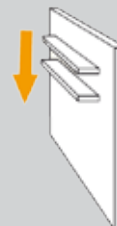
5 - Affaiblissement acoustique

Cloison pleine : 39dB
Cloison vitrée tout en hauteur : 38dB
Cloison pleine avec blocporte : 30dB



Option : Stabilité aux charges verticales

Pression verticale



MARQUAGE CE

Le marquage CE («Conformité Européenne») a été créé dans le cadre de la législation d'harmonisation technique européenne.

C'est un marquage fait sur les matériaux de construction attestant du respect d'une Norme Européenne.

Dans le cas des cloisons démontables ou amovibles, il n'existe pas de Norme Européenne, le fabricant

passé un ATE (Agrément Technique Européen) afin de pouvoir effectuer le marquage CE des produits. Cet ATE est obtenu après essais et validation du respect du Cahier des Charges (Guide d'agrément technique européen 003), par un laboratoire agréé, en France le CSTB.

Le marquage CE sur une sélection de produits Partena est en cours.



QUALIBAT

Le but de la certification professionnelle Qualibat est de fournir aux prescripteurs et aux donneurs d'ordres un maximum d'informations pour leur permettre de choisir leurs partenaires de travaux de façon juste et objective.

Des éléments d'appréciation sont apportés sur la capacité financière, le savoir-faire, les moyens humains qui permettent d'exercer l'activité de « Cloisons amovibles et démontables ».
La société Cloisons Partena est certifiée Qualibat.



RÉACTION AU FEU

Deux systèmes de réaction au feu coexistent : le classement M (français) et les Euroclasses. Le classement européen remplacera le classement M lorsque tous les textes de réglementation incendie seront réécrits avec ce nouveau classement.

Les Euroclasses sont un système de classement en cinq catégories d'exigence : A1, A2, B, C, D, E, F (F correspondant au NC du classement M).

Les Euroclasses tiennent compte aussi de deux autres critères essentiels (tests en laboratoire) :

✓ l'opacité des fumées (quantité et vitesse) notée **s** pour « smoke »

- ▶ s1 : faible quantité/vitesse
- ▶ s2 : moyenne quantité/vitesse
- ▶ s3 : haute quantité/vitesse

✓ les gouttelettes et débris enflammés noté **d** pour « droplets »

- ▶ d0 : aucun débris
- ▶ d1 : aucun débris dont enflammement dure plus de 10 secondes
- ▶ d2 : ni d0 ni d1

Il existe un tableau de correspondance (imparfaite) entre le classement M et les Euroclasses.

Comparaison entre les nouvelles Euroclasses et les anciennes classes de réaction au feu

Euroclasses selon NF EN 13 501-1			Ancienne classification française
A1	-	-	Incombustible
A2	s1	d0	M0
A2	s1	d1	M1
	s2	d0	
B	s3	d1	M1
	s1	d0	
	s2	d1	
C	s3	-	M2
	s1	d0	
	s2	d1	
D	s3	-	M3
	s1	d0	
	s2	d1	
Toutes classes autres que E-d2 et F	s3	-	M4 (non gouttant)
			M4



www.cloisons-partena.com
strasbourg@cloisons-partena.com

76 rue de la Plaine des Bouchers
67100 Strasbourg

Tél. +33 (0)3 88 79 19 30
Fax. +33 (0)3 88 79 43 98